# G. L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

*L'école a le souci majeur de l'insertion professionnelle durable de ses diplômés y compris des élèves en poursuite d'études.*

INP-AgroToulouse veille à la bonne insertion de ses élèves dans le monde professionnel par différentes enquêtes, rassemblements, observatoires post-diplomation, mais aussi à travers des initiations et accompagnements tout au long de la formation. Ces actions permettent d'avoir des retours sur le contenu de la formation et son adéquation avec le monde du travail.

## G.1 Préparation à l'emploi

*L'école a mis en place un dispositif à destination des élèves couvrant l'information sur les carrières, l'orientation et la préparation à l'emploi. A cet effet, l'école peut s'appuyer sur les éléments de la fiche RNCP de la formation. Elle porte une attention particulière à communiquer sur les métiers d'avenir, dont ceux induits par les transitions numérique et environnementale. L'école valorise la création d'activités et d'entreprises innovantes et veille à l'accompagnement des élèves-ingénieurs concernés. L'insertion professionnelle des élèves en situation de handicap est anticipée.*

INP-AgroToulouse propose à tous ses élèves un accompagnement sur 3 ans au sein d'une unité d'enseignement (UE) transversale autour de Développement Personnel et Professionnel (DPP). Cette UE a été entièrement refondée en 2023 avec les ingénieurs pédagogiques, suite aux résultats d'une enquête de satisfaction menée auprès des élèves, pour refixer des objectifs cohérents et en lien avec les attentes des élèves et des professionnels. L'objectif global est la construction du projet professionnel en valorisant le parcours à l'INP-AgroToulouse par sa bonne compréhension des 7 compétences de l'ingénieur agronome développées dans la fiche RNCP (*voir chapitre D.2 Compétences visées*). Cette UE passe aussi par un accompagnement de l'APECITA (référence dans les emplois en Agro-Agri), d'entretiens individuels sur le projet professionnel et des simulations d'entretien de recrutement par des professionnels. DPP c'est aussi un partenariat fort avec ses associations d'alumni (AgroToulousains, AgroOccitanie Ouest et Uni Agro) pour des conférences notamment comme « Des compétences et du sens » et les « Agro Pro ». Cela représente près de 100h sur les 3 années de formation.

L'accompagnement à l'élaboration du projet professionnel passe aussi par les tables rondes lors du Forum d'AgroToulouse. Ces tables rondes sont l'occasion de faire discuter des actifs issus des spécialisations de 3ème année de l'École, afin d'aiguiller les élèves de 2ème année dans le choix de leur spécialisation, et de donner à voir les carrières et voies possibles à la sortie de l'École. Lors de ces tables rondes, les métiers d'avenir notamment induits par les transitions numériques et environnementales sont présentés lors des spécialisations de dernières années de l'Ecole.

Les différences expériences avec des entreprises ou associations, lors de projets pédagogiques, lors des stages obligatoires ou facultatifs pendant la césure, ou lors de périodes d'alternance permettent aux élèves de découvrir différents métiers. De plus, les élèves reçoivent un accompagnement collectif pour certains projets et souvent individuel de la part d'un enseignant-chercheur qui leur permettent de discuter de leur projet et ouvrir leurs réseaux professionnels. Les enseignants-chercheurs responsables des spécialisations de 3ème année jouent également un rôle de proximité dans l'accompagnement des élèves pour le choix de leur projet de fin d'études.

L'École étant essentiellement une école de jeunes femmes (entre 60 et 75% selon les années), des actions spécifiques les concernent. Par exemple, la conférence annuelle « Femmes d'avenir » est

organisée par un groupe d'élèves d'INP-AgroToulouse, accompagné par l'École, à destination des élèves et alumni. L'objectif de ces conférences est de mettre en valeur des femmes aux parcours inspirants.

Plusieurs autres actions permettent aux élèves d'élargir leur connaissance de la diversité des métiers de l'ingénieur agronome :

- Afin d'optimiser les différentes analyses sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, en particulier les enquêtes de la CGE et les travaux de prospectives effectués par différents partenaires (UNIAGRO, Alliance Agreenium, …), INP-AgroToulouse a créé en avril 2019 un Observatoire des Métiers. Sur le portail intranet et sur le site internet de l'Alliance Agreenium sont mis à disposition des élèves des ressources (enquêtes, descriptif de métiers, interview d'alumni, …) pour les accompagner dans leur parcours.

- En complément des enquêtes métiers, le service partenariat de l'École récolte via des fiches processus les retours d'expériences des élèves suite à leurs stages, projet partenarial (UE P-PART) ou alternance. Ces fiches sont ensuite mises à disposition sur l'espace JobTeaser.

Nous suivons particulièrement les élèves en situation de handicap via le pôle accompagnement des élèves *(la personne référente est communiquée à tous les élèves à la rentrée)* durant les périodes d'enseignements mais également durant les périodes en entreprise. Nous dialoguons avec l'élève pour savoir si le cadre professionnel de cette expérience sera bien compatible avec son handicap.

Afin d'aider les élèves dans leur recherche des différents stages et de leur premier emploi, l'École a mis en place une plateforme dédiée : le Career Center JobTeaser. Les partenaires de l'École peuvent directement déposer leurs offres de stage ou d'emploi qui seront ainsi portés à la connaissance des élèves. Du personnel du Service Communication et Relations Partenariales est en charge d'alimenter et d'organiser cette plateforme. Les offres de stage et d'emploi sont regroupés par catégorie afin d'aider les élèves dans leurs recherches. L'École assure également une diffusion d'offres d'emploi adressées par les partenaires de manière hebdomadaire directement par mail aux élèves de dernière année.

INP-AgroToulouse mène également plusieurs enquêtes internes afin d'améliorer les services, d'évaluer les actions en matière de communication, d'accompagnement, et d'appuyer une prise de décision :

- Enquête à la rentrée pour les nouveaux entrants afin d'évaluer notre attractivité.

- Enquête de satisfaction auprès des entreprises suite à leur accueil au Forum métiers, à un projet des élèves en lien avec les entreprises, à une alternance ou un accueil de leur événement.

## G.2 Résultats de l'insertion

*L'école a pris ses dispositions pour connaître en permanence et évaluer de façon prospective la situation des métiers et de l'emploi dans les secteurs et domaines qui la concernent. Elle identifie les nouvelles opportunités professionnelles en lien avec les transitions numérique et environnementale.*

*Il existe un observatoire de l'insertion et des carrières pour lequel l'école réalise des enquêtes d'insertion professionnelle à destination de ses diplômés sur 3 ans et recueille des données genrées notamment en matière de secteurs professionnels d'activité, de responsabilités exercées, de compétences requises et de salaires. Elle s'assure d'obtenir un taux de réponse très significatif et analyse l'évolution des débouchés. L'école communique à ses élèves et à ses diplômés les résultats de ces enquêtes.*

*L'école s'assure que les premiers emplois de ses diplômés sont conformes à ses objectifs en matière d'insertion et aux besoins des entreprises.*

*L'école s'assure que les statuts et les niveaux de rémunération proposés à ses diplômés sont cohérents avec leur diplôme.*

*L'école s'assure de la cohérence de la fiche RNCP avec les résultats de l'insertion.*

INP-AgroToulouse est membre de la CDEFI et de la CGE qui assurent un rôle de représentation de ses membres auprès des pouvoirs publics, des acteurs de l'économie et de la société. Dans ce cadre, la CGE organise une enquête annuelle nationale sur l'insertion des diplômés sur les 3 années suivant la diplomation pour toutes les écoles d'ingénieurs en France et donc pour INP-AgroToulouse. L'École assure le suivi de la collecte des données en établissant un plan de communication (relances hebdomadaires par mail sur la durée de collecte ciblé sur les alumni n'ayant pas répondu ou abandonné le questionnaire, campagne d'information d'ouverture de la campagne sur LinkedIn par la CGE relayée par l'Ecole, …) afin de garantir un taux de réponse significatif (>70%). L'École assure une analyse des résultats pour l'ensemble de la formation d'ingénieur agronome et par spécialisation de dernière année. Les principales informations sont la spécialisation suivie, le genre, la situation professionnelle au moment de l'enquête (à 6, 18 et 30 mois après leur diplomation), les secteurs d'activités et la taille des entreprises et le salaire. Les résultats de cette enquête sont présentés aux élèves et enseignants (CE, CEVE, conseil des enseignants, AG, …). Ces analyses sont comparées au reporting national assuré par la CGE, ainsi qu'aux autres enquêtes pouvant être comparées notamment entre les Ecoles d'ingénieurs agronomes.

Ainsi, l'Ecole peut s'assurer que la très grande majorité des premiers emplois de ses diplômés sont conformes à ses objectifs en matière d'insertion, de besoins des entreprises et de statuts proposés à ses diplômés sont cohérents avec leur diplôme. Par exemple, l'enquête CGE de 2023 indique qu'à 6 mois après l'obtention du diplôme, le taux net d'emploi est de 82%, pour 62% de CDI et 73% de statut cadre ou assimilé. Près de 10% des diplômes continus de se spécialiser en préparant un doctorat. Les niveaux de rémunération des ingénieurs agronomes (autour de 35K€ brut avec prime) sont parmi les plus bas des ingénieurs en France compte tenu des difficultés des deux secteurs principaux d'insertion (pour INP-AgroToulouse, 40% l'agriculture et 20% l'agroalimentaire) et des statuts des entreprises (les PME et TPE représentent 60% des recruteurs de nos diplômés). Mais cette rémunération est très hétérogène compte tenu que l'ingénieur agronome d'INP-AgroToulouse occupe des fonctions variées et peut travailler avec des acteurs dans des contextes très différents (+ de 250 métiers différents sur les 3 dernières promotions).

Enfin, ces enquêtes permettent à l'Ecole de s'assure de la cohérence de la fiche RNCP avec les résultats de l'insertion.

## G.3 Vie professionnelle des diplômés

*L'école s'informe sur la carrière de ses diplômés.*

*L'école sensibilise les élèves aux dispositifs de formation tout au long de la vie.*

*L'école favorise les relations entre élèves et diplômés ; elle encourage et soutient l'existence d'une association de diplômés.*

Les associations d'alumni (AgroToulousains, AgroOccitanie Ouest et Uni Agro) et l'École travaillent mutuellement à maximiser l'échange d'informations (offres d'emplois, demandes d'expertises,

information sur l'insertion des diplômés, situation du marché de l'emplois, événements, …) à travers la diffusion mutuelle des newsletters, les contacts directs avec le service, ou le site d'AgroToulouse par exemple. L'École permet la promotion des associations d'alumni aux élèves, personnels enseignants et administratifs et fait connaître ses services (affiches, bulletins d'informations, intervention durant le cursus). L'École participe aux assemblées générales (AG) qu'elle accueille tous les ans sur son campus (AgroToulousains, AgroOccitanie Ouest), invite les associations d'alumni au Forum d'AgroToulouse et leur propose de participer à des tables rondes de présentation de carrières. L'École accompagne le réseau des AgroToulousains dans différentes animations (Décennales, AgroPro, …), en amont par le rassemblement de la promotion entrante avec les anciens et en aval lors de la remise des diplômes, la mise en relation, l'organisation logistique, ainsi que sur les évènements par la participation aux tables rondes et aux activités proposées (visites de l'École, animation d'ateliers).

En développant les enseignements accessibles en formation continue sur une année entière (formations diplômantes : Diplôme des Hautes Études Technologiques en Sciences Agronomiques, Diplôme d'Ingénieur Agronome, Diplôme National d'Œnologue, Mastère spécialisé Eco-ingénierie et Master Géomatique) ou sur des unités d'enseignement spécifiques (Formations courtes qualifiantes programmées sur mesure, à distance et en présentiel. Certaines formations donnent lieu à une attestation de fin de formations et d'autres à un certificat de compétences), l'École met à disposition des offres de formation tout au long de la vie qui permettent aux apprenants d'acquérir des compétences précises.

Éléments de preuve :

Enquête type de la Conférence des Grandes Écoles (CGE), taux de réponse et résultats par spécialité et par genre